Mamoudzou, le 12 décembre 2015



à Monsieur le Secrétaire Général

à Monsieur le Directeur des ressources humaines

Affaire suivie par Mme Moulinier et M. Hourcade

Secrétaire académique 1er degré du SE-Unsa Mayotte

Secrétaire général du SE-Unsa Mayotte

[se-unsa1@laposte.net](mailto:se-unsa1@laposte.net)

[976@se-unsa.org](mailto:976@se-unsa.org)

Tél : 06-39-22-26-16

**Objet** : demande d’accès aux résultats et aux modalités de calcul des promotions à la hors-classe des PE – Demande du compte-rendu de la CAPD du 8 décembre

Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur le Directeur des ressources humaines,

Nos collègues nous interrogent sur les résultats de la campagne de promotions à la hors-classe des PE du 8 décembre ; et surtout sur les modalités de calculs mises en place. Or nous sommes dans l’incapacité d’accéder à leur demande.

Aussi nous vous serions reconnaissants de transmettre au SE-UNSA Mayotte ces informations ainsi que le compte rendu de cette CAPD.

Afin de ne pas commettre d’erreur dans les informations que nous délivrons aux nombreux collègues qui nous sollicitent, nous vous remercions par avance de votre collaboration sur ce sujet particulièrement sensible.

Nous vous remercions Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le Directeur des ressources humaines pour vos précisions.

Respectueusement,

Eric Hourcade, secrétaire académique du SE-Unsa Mayotte

Frédérique Moulinier, secrétaire académique 1er degré